

## **Procès-Verbal Assemblée plénière du Conseil de Développement Pays du Grand Bergeracois**

Sur convocation du Président, M. Serge Fourcaud et des co-Présidents MM Jacques Wacquez et Gérard Lallemand, l'Assemblée plénière s'est réunie le mardi 15 janvier 2013 à 17h30 à l'amphithéâtre du Pôle de formation M'X à Bergerac.

### **Etaient présents ou représentés :**

Mmes Christiane Genier, Brigitte Legros, Annick Nepveu, Anne-Marie Drouilleau, Sylvia Desbouis, Christine Good, Muriel Revranché, Laurence Vallée-Hans, Valérie Chamouton (représentée par Valérie Coustillas), Françoise Rény, Brigitte Allain (représentée par Christophe Cathus), Odette Perrier.

MM. Michel Amblard (représenté par Bernard Teyssandier), Abel Borde, Jérôme Betaille, Jean-Luc Delcayre, Francis Dufau, Gérard Lallemand, Alain Thibal-Maziat, Robert Vergne, Jacques Wacquez, Alain Brettes, Roger Lapouge, André Bonhomme, Alain Legal, Jean-Pierre Debregeas. Dominique Rousseau (représenté par Michel Bourgeois), Jean-Pierre Joyeux, Jean-Eric Marche, Bernard Pouget (représenté par Maryline Orellana), Eric Chassagne (représenté par Nicole Dupont), Gilbert De Miras (représenté par Jean-Marc Boissenot), Jean-Jacques Chapellet, Jean Lacotte, Jean-Marie Blanc, René Barjou, Vincent Bergeon, Kévin Boisserie, Jean-Paul Landat, Dominique Rousseau (Bergerac-Repentigny), Michel Roussel, Pierre De Saint-Exupéry, Jean-Marie Selosse, Michel Couderc, Jean Régis Lajonie, Michel Bouscaillou, Patrice Masnéri, Thierry Gillet, Daniel Lachaise (représenté par Jean-Thierry Lansade), Pierre Bonal (représenté par Christian Legros), Francis Papatanasios, Pierre Richiero, Moïse Labonne, Albert Rameix, Annie Cantelaube (représentée par Jean-Marie Brunat).

### **Etaient excusés :**

Mmes Laurence Moscardini, Marie-Thérèse Armand, Claire Veaux, Murielle Magne.

MM Jean-Claude Castagner, Claude Chastenot, Philippe Ducène, Claude Fedou, Jean-Paul Rochoir, Carlos Tavares (Flaugeac), Armand Zaccaron, Bernard Cazeau, Serge Fourcaud, Georges Barberolle.

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation des travaux des commissions
- Intervention de M. Jean-Marie Blanc, Directeur du service des Fonds structurels et de la Coopération Transfrontalière au Conseil Régional Aquitaine et débat avec la salle sur les « Fonds européens en région, fonctionnement actuel et tendances à venir ».

M. Alain Brettes accueille les participants dans les locaux du Centre de Formation M'X.

M. Gérard Lallemand informe qu'en deuxième partie de réunion, le Pays du Grand Bergeracois accueille, M. Jean-Marie Blanc pour une intervention sur les « Fonds européens en région, fonctionnement actuel et tendances à venir ». Il rappelle que l'Assemblée plénière du Conseil de Développement se réunit une fois par an. Elle permet de faire le point sur les travaux du Conseil et d'ouvrir des perspectives.

Les Commissions ont avancé dans leurs travaux depuis l'Assemblée Plénière du 9 novembre 2011. Le document « Bilan 2012 des travaux des Commissions » qui permet de faire le point sur leurs travaux était téléchargeable sur l'extranet du Pays.

Il donne la parole à François Queval pour présenter l'état d'avancement des travaux des commissions.

### **1. Présentation des travaux des commissions**

M. François Queval fait une présentation générale des travaux de chaque commission. Il détaille les travaux via un tableau projeté. Il reprend pour chaque commission le programme de travail et leur état d'avancement.

Christine Good s'interroge sur l'utilisation de la marque de territoire est réservée aux prestataires touristiques.

Gérard Lallemand rappelle qu'une estampille est disponible pour une utilisation par tous les acteurs.

Abel Borde ajoute que cette marque a précisément pour objectif d'être utilisée par le plus grand nombre.

Christiane Genier regrette que « le panier de saison » à Lamonzie Saint Martin, ne fasse pas la promotion de l'alimentation bio alors que la boutique bénéficie de subventions du Pays.

Youenn Huon précise que la boutique n'a pas obtenue de subvention Leader.

Jérôme Bétaille estime que la conversion de fermes en agriculture biologique ne peut pas être imposée par un organisme. Elle relève d'un choix de l'agriculteur, qui implique des changements importants dans sa manière de travailler, et n'est pas le résultat de simples incitations financières. .

Jean-Paul Landat, gérant de la boutique « le panier de saison », répond en précisant la difficulté d'imposer des productions. Il constate que la demande pousse à une diversité de productions. La coexistence de bios et de conventionnels permet l'échange. En matière d'agriculture biologique, il existe un manque au niveau de la production et c'est là-dessus qu'il faut intervenir. Les fermes biologiques sont souvent des petites exploitations limitées en production. Un des enjeux est de garder des surfaces disponibles pour l'installation face à l'agrandissement.

M. Gérard Lallemand demande à l'Assemblée de valider le bilan 2012 des travaux du Conseil de développement.

***L'assemblée plénière valide à l'unanimité le bilan 2012 des travaux des commissions.***

## **2. Intervention de M. Jean-Marie Blanc**

M. Gérard Lallemand accueille M. Jean-Marie Blanc, Directeur du service des Fonds structurels et de la Coopération Transfrontalière au Conseil Régional Aquitaine.

M. Jean-Marie Blanc parlera des fonds européens en région, l'état des lieux actuel et les tendances à venir.

M. Jean-Marie Blanc expose la politique de cohésion 2007-2013 puis 2014-2020 à l'aide d'un diaporama projeté.

### **Débat avec le public :**

Jean-Luc Delcayre réagit sur le point 3 du document projeté concernant le renforcement de la compétitivité des entreprises. Il estime que cet objectif est contradictoire avec les objectifs environnementaux qui figurent dans les priorités de l'UE. En effet, ils contribuent à ce que les contraintes pesant sur les entreprises, et donc les conditions de production et de mise en marché soient différentes d'un Etat à un autre et fausse ainsi la concurrence. Les chefs d'entreprises renforcent la compétitivité des PME. Mais cela nécessite une harmonisation sur du long terme. Il s'interroge sur la façon de concilier l'ensemble sans porter préjudice aux entreprises.

Jean-Marie Blanc reconnaît la difficulté et explique que les entreprises doivent améliorer leur compétitivité dans un contexte parfois contraignant. Il prend cependant l'exemple d'entreprises ayant précisément augmenté leur compétitivité uniquement par des économies d'énergie.

Il ajoute que la subvention n'est pas toujours le meilleur moyen d'aider les entreprises. Parfois, l'accompagnement par l'ingénierie financière est plus efficace. Il estime qu'il y a aussi parfois de fausses concurrences locales, qu'il faut dépasser en recherchant des complémentarités, à l'exemple des Districts à l'Italienne.

Alain Brettes réagit en avançant que, pour lui, compétitivité et développement durable ne sont pas incompatibles. Il souligne le manque d'accompagnement dans le financement des entreprises et la nécessité d'une harmonisation fiscale. Il remarque une distorsion d'accompagnement entre les territoires ruraux et urbains. Il précise que la Dordogne fait partie des territoires pauvres, même si l'Aquitaine est considérée comme une région riche.

Jean-Marie Blanc a conscience que le classement de l'Aquitaine en région riche peut être mal compris depuis les territoires ruraux. Il note que les territoires ruraux peuvent et doivent faire entendre leur voix. Il suggère en particulier aux acteurs ruraux de se faire entendre dans cette période de négociation.

Association du Pays du Grand Bergeracois

Alain Thibal-Maziat désapprouve la sous-consommation des fonds qu'il observe sur le FSE (fonds social européen). Il regrette la complexité administrative de la procédure, la difficulté à mobiliser les contreparties publiques nécessaires et à réaliser les avances de trésorerie nécessaires.

Jean-Marie Blanc acquiesce en précisant cependant que les autres fonds en région FEDER et FEADER, sont très bien consommés en Aquitaine.

Vincent Bergeon demande si les fonds structurels présentés (FSE, FEDER) concernent l'agriculture.

Jean-Marie Blanc répond que l'agriculture n'est pas concernée, dans la mesure où les aides agricoles relèvent de la Politique Agricole Commune, et notamment du FEADER. Les Industries Agro-Alimentaires (IAA) peuvent cependant émarger aux fonds structurels. Une ligne de partage entre les fonds est établie.

Vincent Bergeon demande comment faire remonter les besoins du territoire auprès de la Région en préparation de la prochaine programmation 2014-2020. Il constate que les parties prenantes de ces négociations ayant leur siège à Bordeaux, favorisent le Bordelais et ne prennent pas en compte la diversité régionale.

Jean-Marie Blanc constate en effet que les structures régionales n'ont pas la même vision que les acteurs du territoire bergeracois. Pour faire remonter les contributions, il conseille aux collectivités de se rapprocher par exemple des conseils généraux qui sont des interlocuteurs essentiels. Il suggère également de faire travailler les réseaux consulaires, les fédérations professionnelles et socioprofessionnelles, par exemple au sein des commissions du Conseil de Développement du Pays pour permettre le travail de concertation.

Valérie Coustillas indique que le Conseil Général de la Dordogne a participé à l'élaboration d'un diagnostic interdépartemental durant l'été 2012.

Jean-Marie Blanc répond que l'Etat a aujourd'hui fait une analyse des besoins. Le Conseil Régional, puisqu'il est pressenti pour être autorité d'un certain nombre de fonds, va s'appuyer sur tous les relais.

Vincent Bergeon s'interroge sur l'existence d'un calendrier pour cette phase de concertation.

Jean-Marie Blanc donne un calendrier théorique qui pourrait conclure cette phase de concertation à la fin de l'été 2013.

Françoise Rény rappelle que les conseillers régionaux sont également des interlocuteurs essentiels. En tant que conseillère régionale, elle informe que son rôle peut être de faire remonter des informations du territoire local vers le Conseil Régional d'Aquitaine.

Plus personne ne demandant la parole, Gérard Lallemand et Jacques Wacquez remercient Jean-Marie Blanc pour son exposé.

La séance s'est levée à 19h15.

Fait à Saint-Laurent-des-Vignes, le 22 janvier 2013



Jacques WACQUEZ  
Co-Président  
du Conseil de Développement



Gérard LALLEMANT  
Co-Président  
du Conseil de Développement